

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.
14 » six mois.
7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et Co, 20, rue de la Banque.
Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAYAT, LAFITTE BULLIER et Co pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 14 décembre 1865

BULLETIN.

La dépouille mortelle du roi Léopold a été transférée mardi soir au Palais royal à Bruxelles.

Le corps du roi sera exposé au Palais jusqu'à vendredi.

Les funérailles, qui auront lieu samedi, seront l'occasion d'une démonstration de nature à témoigner des sympathies profondes de l'Europe pour la Belgique: Outre le roi de Portugal, S. A. R. le prince de Galles et S. A. R. le prince de Prusse, Bruxelles verra les représentants des divers souverains assister à ces funérailles. Ce sera tout à la fois un hommage rendu à la mémoire de l'illustre défunt et un gage de leur puissant intérêt pour le prince appelé à recueillir l'héritage de sa couronne. Le changement de règne en Belgique n'aura été, comme dans les autres pays, qu'un incident de la vie politique des nations et l'équilibre de l'Europe ne s'en trouvera que mieux consolidé puisqu'il aura traversé sans secousse violente l'épreuve dont les alarmistes avaient exagéré les conséquences et la portée.

Le nouveau roi fera son entrée dans la capitale dimanche. Il passera la revue de la garde civique et de l'armée, et prêtera ensuite serment devant les Chambres réunies.

Le général de Lamarmora a communiqué aux chambres italiennes des documents diplomatiques résumant les nombreuses négociations et conventions politiques et commerciales, poursuivies ou signées par le gouvernement italien avec Rome, la France et plusieurs autres Etats. Le ministre des finances a présenté le projet relatif à l'exercice provisoire du premier trimestre de 1866, ainsi qu'un projet pour la suppression des corporations religieuses et la réorganisation des biens ecclésiastiques. Les points principaux du projet de suppression des corporations religieuses sont les suivants :

La pension annuelle pour les ordres mendiants est réduite à 240 fr. par personne. Le domaine convertira les biens supprimés en rentes à 5 %. Une partie de ces rentes reviendra aux communes sur le territoire desquelles existaient des institutions monastiques dévouées à l'instruction publique ou au soin des malades. La Sicile sera sur ce point l'objet d'égards particuliers. Le restant de ces rentes servira aux frais de culte et aux traitements des curés dont le minimum est fixé à 800 fr. Les dîmes ecclésiastiques seront abolies, et il sera établi une nouvelle circonscription des diocèses.

L'exposé financier du Gouvernement italien pour 1866 accuse un déficit de 300 millions.

Des interpellations sont annoncées. Nous ne tarderons pas à voir dans quel sens se constituera la nouvelle majorité.

Le *Phare de la Loire* vient de recevoir un avertissement à l'occasion d'un article sur M. Jacques, ancien professeur à la Sorbonne, que le *Phare* a présenté fausement comme ayant été exilé pour cause politique.

J. REBOUX

On lit dans le *Moniteur* :

S. A. R. le duc de Brabant a annoncé à S. M. l'Empereur la mort du roi Léopold par la dépêche télégraphique suivante :
« Laeken, le 10 décembre 1865.

» A. S. M. l'Empereur des Français à Compiègne.

» J'ai la douleur d'annoncer à Votre Majesté la mort du roi mon père. Nous remercions de tout cœur Votre Majesté ainsi que l'Impératrice de la part qu'elles ont prise aux longues souffrances de mon père bien-aimé.

» DUC DE BRABANT. »

L'Empereur a répondu :

« Compiègne, 10 décembre 1865.

» A. S. A. R. le duc de Brabant, à Bruxelles.

» C'est avec le sentiment du plus sincère regret que l'Impératrice et moi nous venons d'apprendre la mort du roi votre père.

» Par sa sagesse et sa haute intelligence,

il s'était placé au premier rang des souverains de l'Europe. Il m'avait toujours témoigné tant d'amitié, que je déplore vivement sa perte.

» Je ne doute pas que Votre Altesse Royale ne suive sur le trône de si nobles exemples, et je serai toujours heureux de lui témoigner mon amitié.

» NAPOLEON. »

Voici le texte de l'Adresse que le conseil communal de Bruxelles a votée et que M. le bourgmestre a été chargé de remettre au nouveau roi :

« Sire,

Le respect que commande la douleur d'un fils ne peut arrêter l'expression de l'inaltérable dévouement de la capitale pour une dynastie étroitement unie à notre nationalité.

» Les acclamations du peuple l'ont dit souvent au prince royal; les émotions et les espérances qui entourèrent votre berceau l'ont dit à l'Europe; cette libre Belgique révé pendant des siècles par nos pères comme le but suprême de leurs aspirations, comme le prix de leurs travaux et de leurs souffrances, c'est vous, Sire, qui en êtes l'auguste représentant.

» La fidélité au serment est une vertu belge; elle naturalisa parmi nous votre illustre père. Elle est héréditaire dans votre famille comme dans notre commune patrie.

» La reconnaissance publique éclate dans les jours de deuil comme dans les jours heureux. Elle donna à Léopold 1^{er} les seules funérailles dignes d'un grand prince; les larmes de tout un peuple; à vous, Sire, les seules consolations dignes d'un bon fils: le partage de vos douleurs.

» C'est sous l'égide de tels sentiments et d'aussi nobles traditions que commence le règne de Votre Majesté. Dans l'expression de leur respectueuse affection, les habitants de Bruxelles ne séparent pas le Roi de son auguste compagne; elle mérite par ses vertus de porter la couronne de cette première reine des Belges, dont le souvenir ne s'effacera jamais de la mémoire du peuple.

» L'attachement de la capitale répond, elle le sait, aux sentiments que lui porte Votre Majesté.

» Nous sommes,

« avec le plus profond respect,

» Sire,

» de Votre Majesté,

» les très fidèles serviteurs. »

Le jour même de la mort du roi, Mgr. le cardinal-archevêque de Malines, primat de Belgique, a adressé le mandement suivant au clergé de son diocèse.

ENGELBERT STERCKX.

Par la miséricorde de Dieu cardinal prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre de Saint-Barthélémy en l'île, archevêque de Malines, primat de Malines, primat de Belgique, etc.

Au clergé et aux fidèles de notre diocèse salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

« Nos très chers diocésains,

» La Belgique vient de faire une perte immense.

» Le roi, notre vénéré souverain, qui, depuis son entrée dans sa patrie adoptive, avait consacré toute son existence et toute sa sagesse à la consolidation de notre indépendance nationale, et qui nous avait préparé un successeur si digne de régner sur notre chère patrie, est mort aujourd'hui à onze heures trois quarts.

» Pénétré de la plus vive douleur, et voulant que le clergé et les fidèles de notre diocèse s'associent, avec nous, au deuil de la nation, Nous ordonnons que le glas funèbre soit sonné dans toutes les églises de notre diocèse, tous les soirs, jusqu'au jour de l'enterrement.

» Dans les communes où l'administration civile fera sonner et dans celles où il y a plusieurs églises, on devra s'entendre pour que cette lugubre manifestation de l'affliction générale ait lieu à la même heure.

» Ce témoignage d'unanimes regrets prouvera combien nous avons été dévoués à notre premier roi, et avec quelle fidélité nous nous attacherons à l'héritier de sa couronne.

» Donné à Malines sous notre seing, notre sceau et le contre-seing de notre secrétaire, le 10 décembre 1865.

» ENGELBERT, card. arch. de Malines.
» Par mandement de son éminence le cardinal archevêque.

J.-J.-G. BAGUET, secrétaire. »

L'Indépendance belge retrace, dans un article nécrologique qui prend les proportions d'une remarquable étude historique les différentes phases de la vie de Léopold 1^{er}. Voici les déductions pratiques que l'auteur de ce travail fait ressortir du règne qui finit en Belgique, pour le règne qui commence :

« Les peuples ont toujours les destins

qu'ils méritent. L'expérience que nous avons faite des bienfaits de la liberté constitutionnelle et le prix incalculable que tous les Belges attachent à cette indépendance si longtemps désirée, et enfin définitivement conquise, nous imposent, à tous tant que nous sommes, des devoirs auxquels nous ne faillirons pas. L'Europe peut en avoir la certitude: la Belgique de 1865 sera digne de la Belgique de 1830. En face de ce cercueil vénéré, vers lequel ne s'élève pas une plainte, sans un reproche, de ce cercueil qu'un peuple entier couvre de ses bénédictions et de ses pleurs, nous nous serons entourés de ce prince bien-aimé qui, Belge par le cœur, comme par la naissance, recueillera avec respect le glorieux héritage des traditions paternelles. Forte de sa liberté, appuyée sur sa dynastie populaire, la Belgique peut s'abandonner sans crainte à une mâle tristesse, car l'avenir lui appartient. Elle peut l'envisager en face, avec confiance, et, sûre d'elle-même et de la sympathie de tous les peuples civilisés, elle décrètera d'une voix unanime à Léopold 1^{er} le surnom, illustré entre tous, de *Père de la Patrie*.

On écrit de Bruxelles, le 12 décembre :

« Le roi Léopold II a pris la direction des affaires. Les ministres ont travaillé avec lui, ainsi que plusieurs des hauts fonctionnaires qui font partie du Conseil privé du royaume. Une proclamation du nouveau souverain va être adressée au peuple belge, en même temps qu'une notification de l'avènement de Léopold II sera transmise aux puissances étrangères.

» Rien ne paraît devoir être changé jusqu'à nouvel ordre à la politique intérieure et extérieure. Le ministère ne subira aucune modification.

Voici le texte de l'avertissement, que vient de recevoir le *Phare de la Loire* :

« Nous préfet de la Loire-Inférieure, commandeur de la Légion d'Honneur, »
» Vu le numéro du journal le *Phare de la Loire*, en date du 9 décembre 1865, lequel contient à la première page, un article signé Laupent Pichat, commençant par ces mots : « Nous complétons les détails » et finissant par ceux-ci : « Ceux qui vivent sont dignes ; »

» Considérant que l'auteur de cet article, rendant compte de la mort de M. Alméida Jacques, dans la ville de Buenos-Ayres et du discours qui aurait été prononcé sur sa tombe, dit que l'orateur honora dans la

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 15 DÉCEMBRE 1865.

N° 22

LA FEMME D'UN VANITEUX.

UN AN APRÈS.

(Suite — Voir notre dernier numéro.)

Quelques jours après, Hélène et Albert étaient assis côte à côte.

« Que de chagrins je t'ai causés ! disait-il. J'ai empoisonné ta vie, je me suis aliéné ton cœur par ma faiblesse, j'ai dévoré ta fortune, et j'ai été jusqu'à l'en vouloir de chercher à me retenir sur cette petite fatale.

— Tout est oublié, et tout peut se réparer, Albert. si tu m'aimes assez pour ne plus me sacrifier aux plaisirs et aux vanités du monde. Nous sommes jeunes tous les deux, le bonheur peut encore nous sourire.

— Excellent cœur ! femme incomparable ! dit-il en lui baisant la main. Mais elle voyait percer à travers ces démonstrations affectueuses une certaine contrainte, une certaine inquiétude, dont sa finesse de tact lui fit deviner la cause. Pressant dans les siennes une des mains de son mari, elle reprit avec une inexprimable mansuétude :

« Albert, je lis dans ton âme. Tu te demandes comment nous allons arranger

(1) Reproduction interdite.

notre vie. Tu crains que je ne veuille te prescrire des lois, mais tu es dans l'erreur. J'ai renoncé aux avantages que m'assurait notre contrat, ayant reconnu qu'ils pouvaient devenir une source de dissentiment.

— Quelle générosité, ma chère Hélène, après tout ce qui s'est passé !

— Après ce qui s'est passé, j'espère que tu ne reprendras pas un genre de vie qui nous a causés tant de chagrins à tous deux.

— Mais ma position ne me permet pas... de mener une existence retirée.

— Je ne l'exige pas non plus. Il y a une grande différence entre briller dans le monde et se contenter de ne pas le fuir. Tu ne peux vivre en ermite, j'en conviens; mais la dignité d'homme et de représentant du pays se trouverait compromise si tu reprenais le train d'autrefois. Il entrainerait d'ailleurs ta ruine totale. Ton amour-propre ne sacrifiera point à des jouissances éphémères le but bien plus élevé que tu poursuis. Ton ambition, je le sais, est de parvenir au premier rang des hommes politiques utiles à l'Etat.

Ces mots firent vibrer une corde sensible dans l'âme de cet homme orgueilleux. Oui, il s'élèverait au premier rang, oui, il serait un jour ministre. Pour y arriver plus sûrement et pour mieux tromper le public sur l'état de sa fortune, il se mettrait, en attendant, à étudier les grandes questions intéressant l'avenir du pays. Il prendrait la parole à la Chambre dans toutes les discussions importantes, et le surcroît de travail qui en résulterait lui fournirait un motif excellent pour ne consacrer au monde que des heures rares et fugitives.

Sa vanité ne se démentait donc pas, elle ne faisait que changer d'objet. De ce jour,

elle revêtit un caractère qui n'avait du moins plus rien d'inquiétant pour l'avenir. Hélène en souffrait toujours; mais c'était une consolation pour elle de voir son mari s'occuper avec zèle de choses dignes d'un homme intelligent, et s'entourer de personnes instruites et capables. Il passait, en outre, beaucoup plus de temps chez lui; et souvent, à son insu, il subissait l'influence salutaire de la raison supérieure, du coup-d'œil sûr, de la grande sagesse de sa femme.

Elle avait elle-même repris la plume; sa réputation et ses succès croissants rejaillissaient sur Oehard. Il ne soupçonnait point qu'elle était malheureuse de cette vie donnée tout entière à l'ambition. Dans le tête-à-tête avec elle, il ne l'entretenait que de lui-même, de ses triomphes politiques, de ses espérances; ou, s'il parlait d'elle de temps à autre, c'était pour applaudir de la voir contribuer comme elle le faisait à rehausser l'éclat de leur nom. Jamais un mot de tendresse. Le cœur de la pauvre femme souffrait cruellement, mais elle supportait son sort avec une constance et une force d'âme admirables.

Cinq années s'écoulèrent de la sorte. Oehard, estimé, vanté pour son talent, ses connaissances, son dévouement à la chose publique, était bouffi d'orgueil et plein d'une aveugle confiance dans l'avenir.

Enfin un portefeuille lui fut offert. Inutile de dire s'il l'accepta. Le jour même où il en prit possession, il rentra chez lui, fatigué et indisposé. Malgré les instances d'Hélène, qui l'engageait à ne plus sortir et à faire chercher un médecin, il se rendit à un grand dîner chez un de ses nouveaux collègues. Pendant le trajet, il se sentit si malade qu'il faillit rebrousser chemin;

mais la pensée des félicitations et des compliments qui l'attendaient était trop séduisante; il n'eut pas le courage de les fuir. Une heure après, il entra, chancelant et pâle comme la mort, dans le salon de sa femme.

« Je me suis senti si mal que j'ai été forcé de revenir, » dit-il en se jetant sur un sofa et portant les deux mains à sa tête.

La petite vérole se déclara. Son beau visage en fut horriblement défiguré. Sa femme ne le quittait pas, elle était infatigable à lui prodiguer des soins et des consolations. Un jour, le médecin lui fit entendre que l'état du malade était des plus inquiétants; et, ce soir-là, Albert n'ayant point de délire, elle s'efforça de le préparer, avec les plus affectueux ménagements, à la possibilité d'une mort prochaine. Il l'écouta en silence. Quand elle eut fini, et comme elle lui serrait la main en pleurant, il murmura :

« Un miroir ! »

Elle essaya de le dissuader; il répéta avec une extrême impatience :

« Un miroir ! »

Le médecin entra au même instant. Il ne savait pas quel prix Oehard attachait à sa beauté. Il lui présenta donc un miroir. A peine le malade y eut-il jeté les yeux qu'il poussa un cri désespéré. La fièvre augmenta dans la nuit; le lendemain, tout espoir était perdu. Dans un moment lucide, Albert appela sa femme et lui dit tout bas :

« Promets-moi... d'écrire... ma nécrologie... Tu diras... je le veux... que j'étais un homme... éminent... éminent... Promets-moi... de faire de moi... l'éloge... qui m'est dû.

— Je le promets, habitude elle-même...
— Cache... mon visage... Que personne... ne la voie ainsi, promets...
— Il sera fait selon tes desirs, dit-elle fondant en larmes.
— Un beau... convoi funèbre... les honneurs dus à un... ministre... Un anato...
Sa voix s'éteignit; ce furent ses dernières paroles.

Cinq ans s'étaient écoulés depuis la mort d'Oehard et son amant effaçait son souvenir du cœur de ses amis. Ce nom qui avait voulu rendre si éclatant et si public, lorsque, en visitant le cimetière, quelque ancienne connaissance lisait l'inscription gravée sur sa tombe fastueuse, elle disait avec indifférence : « Tiens ! c'est là qu'est enterré Oehard ! Quel vaniteux, quel ! »

Et l'on croyait avoir tout dit.

Faisons comme le monde: abandonnons Oehard à l'oubli du tombeau et occupons-nous des vivants.

Dans le parc d'une belle propriété de M. Carlos Marsang, au bord d'une rivière, nous trouvons assis sur un banc un homme d'une cinquantaine d'années et une dame de dix ans plus jeune. Le bonheur et la sérénité que donne la paix domestique se reflètent sur leurs visages. La femme a la tête appuyée sur l'épaule de son mari, dont un bras est passé autour de sa taille; elle caresse tout doucement, d'une main, un enfant endormi sur ses genoux. Tous deux semblent plongés dans cette délicieuse rêverie, où tombent les heures en présence d'une belle nature.

« Sais-tu, Hélène, quel jour c'est que